INFOCOMMUNE
MARS 2015
N°116

Saint-Léger en Gaume



PHOTOS @VDE

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

chauffage / sanitaire / ferronnerie
énergies solaires

JOSY GONRY
ets.gonry@skynet.be

RUE DES PAQUIS, 25c
6769 HOUDRIGNY
TEL. 063/57.96.44
FAX 063/57.16.07

Cédric et Véronique Bressart

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition SPRL

Votre conseiller en communication
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : *info@regifo.be*

- www.regifo.be -

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 6
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 6
Prix de l'eau 6
Pensez-y ! 6

Environnement

Journées wallonnes de l'eau 7
Opération «Communes et Rivières Propres /Be WaPP 2015» 7
Les infos de l'AIVE 8
La Semaine sans Pesticides 8
Campagne de stérilisation des chats errants 9

Vie sociale

Conférence/débat du CCCA 9
Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) 10
Vie Féminine 10
Petits déjeuners «Viva for Life» 11
Un peu de répit 12
Un nouvel outil de cohésion sociale 13
Olivier VANSTEELANDT, CIO of the year 13

Vie sportive

Marche ADEPS 14
L'URSL fête ses 70 ans 14
JCPMF 15
Arboristes-grimpeurs 15
Résultat sportif 16

Petite enfance, jeunesse et enseignement

ENQUÊTE 16
Soutien scolaire 16
Animations intergénérationnelles 17
Plaines/stages de vacances 17
L'école de Châtillon bouge ! 18
Tchekion est bien gaumais 18
Grand concours de whist 19

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

LE MOT DU BOURGMESTRE

Extrait du discours prononcé par le Bourgmestre, Alain RONGVAUX, à la réception du Nouvel An, le 16 janvier 2015 :

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Malheureusement, 2015 a bien mal commencé, inutile de vous rappeler les événements dramatiques qui se sont passés en France il y a tout juste une semaine.
Espérons que la raison reprendra le dessus afin que les habitants de tous les pays puissent vivre en bonne entente, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses.
Je vous demanderai d'avoir une pensée pour les nombreuses victimes du sectarisme.

La vie continue et comme chaque année, je suis heureux de vous accueillir à cette réception de Nouvel An.
Elle permet aux personnes qui travaillent directement ou indirectement pour notre commune de se retrouver hors du contexte habituel du travail.

Et aussi de rencontrer les nombreux bénévoles qui animent nos clubs et associations.

Pour notre commune, suite à la découverte d'un sarcophage dans la propriété d'Émilie et d'Arnaud, l'année 2014, surtout le 17 novembre, sera à marquer d'une pierre blanche puisque nous avons fait un bond de plus 6 siècles en arrière dans notre histoire.
Ce n'est pas rien…
Et cette découverte a donné, je pense, un coup de projecteur positif sur notre commune.

Dans les prochains mois, des travaux importants, attendus depuis de très nombreuses années, devraient démarrer.
Je citerai, entre autres :

- Le rond-point du Carrefour du cerf à Châtillon.
- La rénovation du centre de Meix-le-Tige
- La construction de la station d'épuration de Saint-Léger.

Beaucoup d'autres projets, dans tous les domaines, sont sur le métier et seront concrétisés dans les prochaines années…
Nos finances sont saines, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, confiance qui est partagée puisque, pour la première fois, notre commune dépasse les 3500 habitants.

Dans un autre domaine, n'oublions pas le rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs. Il aura lieu le week-end de Pentecôte et devrait réunir plus de 500 personnes venant de toutes les régions de France, mais également de Suisse.
Ce sera la 2e fois que nos amis français viendront nous rendre visite dans le cadre d'un tel événement. Souvenez-vous, la 1re fois c'était en 2004.

Merci aux nombreuses personnes qui, depuis des mois, préparent cette manifestation afin que ce rassemblement soit une réussite.



Comme c'est devenu une bonne habitude, nous profitons de cette petite fête pour mettre à l'honneur, les personnes pensionnées et comptant 30 et 20 ans d'ancienneté au sein de nos différents services.

Bernard NICOLAS : Bernard a terminé sa carrière professionnelle parmi nous. Ce féru d'informatique a collaboré très activement au lancement des nombreux services initiés ces dernières années par notre centre d'action sociale. Notamment l'espace public numérique, le service brico-dépannage, et, à l'occasion, chauffeur du taxi social. On peut donc dire que Bernard a été mis à toutes les sauces. Mais il a toujours effectué son travail dans la bonne humeur. Merci Bernard.

Françoise RESER, Véronique SOSSON, Carine FABER et Gilles PICARD : je ne vous ferai pas l'injure de vous les présenter, Françoise, Véronique, Carine et Gilles font partie de ces personnes qui, jour après jour, effectuent leur travail consciencieusement. Durant toutes ces années, les écoles de nos 3 institutrices ont bien évolué dans les 3 villages et elles ne ressemblaient pas du tout à ce qu'elles sont maintenant. Mais je vous laisse toutes les trois à vos souvenirs.
Quant à Gilles, depuis 20 ans il contribue à améliorer l'image de marque de nos villages en veillant à les maintenir propres et malheureusement face à l'incivisme de certains, c'est un éternel recommencement.
Félicitations à vous quatre et bonne continuation.



Comme chaque année, les clubs et associations désirent souligner les mérites d'un ou de plusieurs de leurs membres qu'ils estiment être particulièrement méritants.

Jean-Marie GODARD et **François GREIN** : sont tous deux membres actifs du cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige, et ce, depuis de nombreuses années. L'un comme l'autre sont des personnes sur qui l'on peut compter. Dans des domaines différents, ils assurent la bonne marche du cercle et il suffit de voir la bonne tenue du bâtiment pour s'en rendre compte.

Jean-Pol GOSSE : membre du comité de l'Union Royal Saint-Louis, Jean-Pol est membre du staff technique de l'équipe première et entraîneur des gardiens, toujours présent à ces différents postes, quelles que soient les conditions climatiques, et ce depuis bientôt 10 ans.

Jeanine BILOCQ et **Paul RICHARD** : sont deux des piliers de l'Étoile sportive de Châtillon. Depuis le début du club pour Jeannine et depuis plus de 20 ans pour Paul.
Chaque dimanche, on les retrouve, l'une derrière le bar et l'autre aux entrées. Jeannine assure également l'entretien de la buvette et des vestiaires chaque lundi matin.
Et, à titre personnel, je remercie Paul pour l'aide qu'il apporte dans l'organisation des nombreuses allures libres qui se déroulent sur notre commune… et pour Saint-Léger, cela fait exactement 20 ans. Merci Paul !

Évelyne GUIOT : membre, puis présidente de la section locale de l'ONE, Évelyne s'est beaucoup investie pour cette association notamment par la mise en place de projets pour l'amélioration de l'accueil et de l'épanouissement des petits… ainsi que de leurs parents, et ce depuis plus de 30 ans, sans oublier sa présence active au sein de la bourse aux jouets dont les bénéfices sont allés à de nombreuses associations.

Henriette PECHON : elle est la secrétaire depuis plus de 10 ans de l'harmonie royale Sainte-Cécile, mais elle est bien plus que ça. Elle se donne toujours corps et âme pour sa société et en toute discrétion. Des années de dévouement, sans compter…

Pascale BOSQUÉE : elle est membre active (je dirais plus qu'active) de l'Entente sportive de Meix-le-Tige, et ce depuis de nombreuses années. Pascale ne compte pas ses heures au service de son club, toujours au four et au moulin, mais aussi toujours présente lorsqu'il faut donner un coup de main aux organisateurs de manifestations qui se déroulent sur notre commune.

Je voudrais aussi féliciter 2 jeunes sportifs de haut niveau qui habitent notre commune. Ils s'illustrent dans des domaines bien différents :

Anthony DOVIFAT, de Meix-le-Tige. Jeune pilote de rallyes, Anthony fut sans conteste l'une des révélations de l'année 2014. À 24 ans, il a accumulé les performances de premier ordre au volant d'une modeste Peugeot 106 en remportant notamment le challenge Bruno Thiry. La presse spécialisée ne tarit pas d'éloges à son égard.
Félicitations, Anthony, et bonne continuation.

Timothy CASTAGNE de Châtillon a eu, lui aussi, les honneurs de la presse spécialisée dans un sport beaucoup plus médiatisé et où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus ce qui ne fait qu'ajouter à son mérite. Évoluant au Racing de Genk, il fait partie des rares joueurs luxembourgeois qui évoluent en division 1. Je lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière. Mais il n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui.
Les personnes mises à l'honneur aujourd'hui, et heureusement, il y en a beaucoup d'autres et elles se reconnaîtront…, ont un point commun:
Elles ne comptent pas les heures passées afin de permettre à nos jeunes et moins jeunes d'exercer leurs activités favorites et de dynamiser nos villages afin de les rendre accueillants.
Sans elles, il serait impossible d'organiser les différentes manifestations qui font la renommée de notre commune.

Je termine en vous souhaitant une bonne année… et une bonne santé.



Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Discours de la Directrice générale, Caroline ALAIME



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82



www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - **florence.taillandier@publilink.be** .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

PRIX DE L'EAU

En sa séance du 21 janvier 2015, le Conseil communal a fixé comme suit le coût de l'eau pour l'exercice 2015 :

- Redevance par compteur : *20 x CVD + 30 x CVA* = 93,1840 € + *TVA (6%)* = 98,7750 € TVAC
- Tranches applicables :
 - a) De 0 à 30 m³ : *(0,5 x CVD) + FSE* = 0,9034 €/m³ + *TVA (6%)* = 0,9576 € TVAC
 - b) De 30 à 5000 m³ : *CVD + CVA + FSE* = 3,7167 €/m³ + *TVA (6%)* = 3,9397 € TVAC
 - c) À partir de 5000 m³ : *(0,9 x CVD) + CVA + FSE* = 3,5410 €/m³ + *TVA (6%)* = 3,7535 € TVAC

- *CVD : 1,7567 €*
- *CVA : 1,935 €*
- *FSE : 0,0250 €*

Cette légère augmentation est due à la modification du montant du prélèvement pour le Fonds social de l'eau (0,025 €/m³ au lieu de 0,0125 €/m³), applicable au 1er janvier 2015.

PENSEZ-Y !

Carte d'identité Kids-ID



AVIS AUX PARENTS

Si vous comptez emmener vos enfants à l'étranger, n'oubliez pas de vérifier la date de validité de la carte d'identité des enfants.
Il est nécessaire d'introduire, auprès de votre administration communale, la demande de Kids-ID (carte d'identité électronique pour les enfants de 0 à 12 ans) au moins 3 semaines à l'avance. Le délai est similaire pour la carte d'identité électronique pour les plus de 12 ans.

La Kids-ID est valable trois ans et au-delà du 12e anniversaire. Vérifiez donc la date de validité de la carte d'identité électronique de vos enfants suffisamment tôt pour en demander une nouvelle le cas échéant !

Pour les pays où la Kids-ID n'est pas reconnue, l'enfant doit être en possession d'un passeport.

Pour chaque voyage à l'étranger, il est conseillé :

- de s'informer auprès de l'agence de voyages ou l'Administration communale pour savoir quelles sont les pièces d'identité nécessaires.
- de s'y prendre suffisamment tôt, car les tarifs pour une procédure de délivrance en urgence sont très onéreux ! Coût normal pour la délivrance de la Kids-ID : 6,10 € contre 109,80 € en urgence (3 jours ouvrables) et 174,30 € en extrême urgence !

ATTENTION

Nous vous rappelons qu'il est important de vérifier la date de péremption de votre carte d'identité (adultes ou enfants), car certains pays demandent une validité plus longue. Cette validité peut se vérifier via le site du service public fédéral des Affaires étrangères

http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage/

Passeports : nouveautés



- Le passeport pour un majeur a une durée de validité de 7 ans et son tarif est de 75 €.
- Le passeport pour un enfant mineur a une durée de validité de 5 ans et son tarif est de 35 €.
- Le délai d'obtention de ces passeports est de 5 jours ouvrables.

Il impératif de se présenter **personnellement** au guichet de l'Administration communale afin de procéder à la création de son passeport.

ENVIRONNEMENT



Les Journées Wallonnes de l'Eau

Dimanche 22 mars 2015 de 14h00 à 16h30.

À la rencontre du castor

Promenade à Meix-le-Tige, découverte du dernier lavoir du village, de la station de pompage et du site assez étendu des castors.

Veuillez vous munir de bonnes chaussures et de vêtements adaptés à la météo.

Organisateur :
Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.

Lieu de rendez-vous :
terrain de foot de Meix-le-Tige. 6747 Meix-Le-Tige.

Informations :
Francine GOBERT - 0478/92 77 16 ou frgobert@voo.be.

Les journées Wallonnes de l'eau
du 15 au 30 mars 2015

Les JWE sont organisées du 15 au 30 mars 2015 sur le territoire du Contrat de Rivière Semois-Chiers et partout en Wallonie.
Participez à de nombreuses activités sur le thème de l'eau !
Retrouvez-les toutes sur www.semois-chiers.be/jwe

CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS-CHIERS, ASBL

Opération «Communes et Rivières Propres» / Be WaPP 2015



Le printemps est là.
La 15e campagne de ramassage de déchets est lancée.

Un Grand Nettoyage de Printemps est organisé par le Ministre Carlo DI ANTONIO sous le slogan « BE WAPP » (WAllonie Plus Propre).
L'opération Communes et Rivières Propres s'inscrit dans ce cadre.

Notre commune se mobilise à nouveau pour ce grand nettoyage annuel.

Participez à cette action avec votre famille, vos voisins, votre club sportif ou votre association. N'hésitez pas non plus à informer les services communaux des endroits où un « nettoyage de printemps » s'impose.

Le samedi 25 avril 2015, rejoignez-nous pour le nettoyage annuel du bord des routes et des berges de notre commune.

Renseignements et inscriptions :
Monique JACOB : 0471/83.15.13 ou 063/22.25.65
Didier DEPIENNE : 0474/93.93.73

Le programme du 25 avril 2015 sera le suivant :
- Vers 8h45 accueil aux ateliers avec café.
- Distribution par les enfants sous la surveillance de la Police de bouteilles d'eau et de sacs-poubelle de voitures aux automobilistes
- Ramassage habituel des déchets par les bénévoles le long des routes et dans le Ton.
- Vers 11H30, remerciements et verre de l'amitié.

Cette action fait partie du programme du Contrat de rivière Semois-Chiers. Nous vous invitons à consulter leur site Internet pour découvrir l'ensemble des actions de protection et valorisation de nos cours d'eau et de nos superbes vallées.

www.semois-chiers.be

CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS-CHIERS, ASBL

Les infos de l'AIVE

COLLECTE DE VÉLOS EN BON ETAT

Le samedi 25 avril prochain, les vélos en bon état seront récupérés dans les parcs à conteneurs au profit des associations locales.

Quand ? samedi 25 avril, de 9h00 à 18h00
Où ? dans tous les parcs à conteneurs
Quoi ? des vélos enfant, adulte, VTT… en bon état
Pour qui ? ateliers vélos, CPAS, écoles…

UTILISER LES GRANULATS RECYCLÉS POUR VOS TRAVAUX ?

Savez-vous que les granulats recyclés peuvent remplacer les granulats naturels dans la plupart des utilisations traditionnelles :

- en sous-fondation de voirie ;
- en fondation et sous-fondation de parking ;
- en fondation et sous-fondation de bâtiment ;
- en empierrement de chemin forestier, agricole et de chantier.

Les déchets inertes de cette filière proviennent des parcs à conteneurs de l'AIVE et des entrepreneurs locaux de la construction. Ils sont ensuite broyés et calibrés dans les installations de l'AIVE à Habay et à Tenneville.
Pour boucler la boucle, il faut les utiliser localement. Les circuits courts limitent l'utilisation et le gaspillage des matières premières ainsi que la consommation d'énergie. On cumule donc des avantages économiques et environnementaux. Devenez acteur de l'économie circulaire de notre région en utilisant les granulats recyclés de l'AIVE.
>>> www.aive.be, *profil Citoyen, Nos granulats recyclés pour vos travaux*

COLLECTE EMPÊCHÉE, CITOYENS INFORMÉS

Des conditions exceptionnelles peuvent empêcher la collecte des déchets ou la décaler significativement. **Pour en informer au mieux les citoyens, l'AIVE a développé un service d'alertes par E-mail ou par SMS**. Pour en bénéficier, créez votre profil en renseignant votre rue (pour recevoir uniquement les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous voulez être informés : par E-mail (gratuit) ou par SMS (0,18 € / SMS).
>>> www.aive.be, *profil Citoyen, Collectes en porte-à-porte, Collecte empêchée*

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES !

Les lingettes même biodégradables peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant …
Elles posent aussi problème dans les installations de l'AIVE. Elles ne se désagrègent pas, flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent. Au final, elles forment des masses compactes qui bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens des stations d'épuration. En cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, les eaux usées peuvent refouler vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.
Et il n'y a pas que les lingettes... Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !
>>> www.aive.be, *profil citoyens, Eaux usées : assainissement collectif*

Prochaines fermetures des parcs
Les parcs à conteneurs seront fermés :
- le mardi 17 mars 2015 (formation du personnel) ;
- le week-end de Pâques :

du samedi 4 au lundi 6 avril 2015 inclus.
Infos ? infoligne@idelux-aive.be - 063 23 18 11 - www.aive.be

La Semaine sans Pesticides



Amis de la nature, amateurs de belles plantes, férus de récoltes florissantes, saviez-vous que le réflexe « pesticide » n'est pas incontournable?

Chaque année, la Semaine sans Pesticides se déroule du 20 au 30 mars. Partout en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale, des hommes et des femmes vont se mobiliser pour débattre d'un avenir sans pesticides.
La précédente édition (2014) de cette vaste campagne fut un véritable succès : près de 170 activités (visites, animations, films, conférences...) ont eu lieu. C'est pourquoi la Direction Générale de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGARNE) du Service public de Wallonie a souhaité rééditer l'expérience cette année en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette année, une collaboration avec les Journées Wallonnes de l'Eau permettra de renforcer le message : "Préservons notre eau en utilisant des alternatives aux pesticides !»

Cette campagne est soutenue par la Région Wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, elle est coordonnée par les asbl Adalia et Natagora.

Contacts pour la Région Wallonne
Adalia asbl
Isabelle Bourge ou Bastien Domken
Maison de l'Environnement, Parc du Jardin Botanique
Rue Fusch, 3 - 4000 LIEGE
Tél. : 04/250 9582
GSM Isabelle: 0474/39.08.61
GSM Bastien : 0475 56 04 99
info@adalia.be
DGARNE
Caroline Robinet
caroline.robinet@spw.wallonie.be
Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement
Service Public de Wallonie - Ilot St Luc - chaussée de Louvain, 14 - 5000 Namur
Tél. : 081 649 419

Pour toute question sur le programme :
N° vert de la Région wallonne 0800/11.901

Rappel :

L'article 2.9.1 du Règlement général de police de la commune de Saint-Léger prévoit que « *Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers* ».

Depuis juin et septembre de cette année, il est interdit de pulvériser des produits phytos sur des espaces, tant publics que privés, en lien avec un réseau de collecte d'eau ou avec une eau de surface. Ce qui est le cas de la plupart des trottoirs.

Campagne de stérilisation des chats errants

Trop de chats tue les chats : faire stériliser sauve des vies !

La commune participe à cette action ...

Saviez-vous que les chats se multiplient très rapidement ? À l'âge de 6 mois, une femelle est déjà fertile et peut avoir 2 à 3 portées par an ! Tous ces chatons ne seront jamais tous adoptés, ne vivront pas tous une vie heureuse et beaucoup d'entre eux seront euthanasiés.

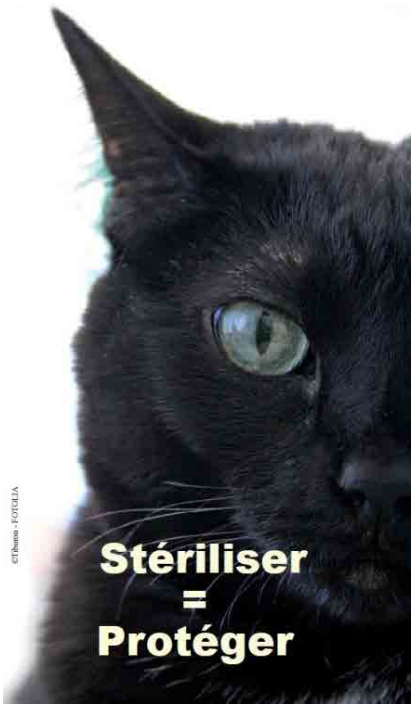
Stériliser son chat est une nécessite. La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et est une bonne chose pour le bien-être des animaux. Le nombre de chats abandonnés augmente proportionnellement avec le nombre de naissances et les asiles ne peuvent faire face à cet afflux de chats. La stérilisation est la meilleure solution pour s'attaquer à cette surpopulation féline et diminue le nombre de cas d'euthanasie forcée.

Quelques chiffres éloquents : 1+1 = 6 et même deux fois par an.
Ainsi un seul couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an. Cela fait 5 couples… qui chaque année, donneront naissance à 8 chatons.
Après 2 ans 5 X 8 = 40 chatons (qui forment avec leurs parents 25 couples)
Après 5 ans 625 X 8 = 5000 chatons… à partir d'un seul couple de chats !

Cette année encore, afin de changer cette situation, la Commune de Saint-Léger encourage cette action de stérilisation de chats errants parce que ceux-ci sont avant tout d'anciens chats domestiques abandonnés ou un de leurs petits.

Pour éviter l'euthanasie, qui n'est pas une solution acceptable, nous devons travailler en amont pour maintenir leur nombre tout en empêchant leur prolifération. Le principe en est le suivant: le particulier effectue les démarches auprès de la SPRA et la commune prend frais à sa charge.

Comment agir ? Les personnes qui ont un ou plusieurs chats errants chez eux doivent tout d'abord s'adresser à la SRPA d'Arlon. Ils sont alors invités à remplir un document puis à se rendre au cabinet vétérinaire du Dr CONTANT, à Châtillon, pour la stérilisation. Seuls les chats gravement malades et irrécupérables seront euthanasiés.
Si vous n'arrivez pas à les capturer, vous pouvez louer des cages au refuge (caution de 60 € et location de 1,5 €/jour). Attention, toute fraude sera sanctionnée d'une amende de 500 €. De plus, s'il s'agit d'un chat domestique que son maître essaierait de faire opérer aux frais de la commune, la SRPA d'Arlon peut également décider de garder l'animal pour être adopté via le refuge...



Contact :
Refuge d'Arlon
Tél. : 063/221.754
Heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 12H00 à 18H00.

VIE SOCIALE



Conférence/débat du CCCA

et le CCCA de Saint-Léger

proposent une conférence/débat en matière de sécurité routière à l'attention des personnes de plus de 60 ans

Conducteur, passager, motocycliste, cycliste ou piéton, la personne de plus de 60 ans reste un usager de la route confronté à diverses situations où les règles de sécurité routière ont toute leur importance.

Certains ennuis de santé ou le manque d'information quant aux 'nouveautés' du Code de la route impliquent que les aînés doivent s'adapter à ces changements.

Afin de contribuer à une meilleure maîtrise de la route, et en comptant sur le fait que les aînés peuvent influencer l'éducation des enfants quant aux règles de sécurité routière, l'asbl Partageons Nos Routes, en collaboration avec la Cellule Éducation et Prévention de la police fédérale de la route en province de Luxembourg, propose une conférence/débat.

Sur base d'un outil vidéo, diverses situations seront évoquées.

Sur base des échanges constructifs et positifs avec les participants, M. l'Inspecteur Principal Jean-Marie PIERRE animera l'après-midi de discussion autour des diverses difficultés ou questions qui se poseront.

Conférence/débat de 13H30 à 16H30
le mercredi 6 mai 2015
à la salle des fêtes communale de Saint-Léger

Inscription obligatoire chez Betty PONCELET - 063/23 91 56 - 0474/94 16 41 - betty.poncelet@skynet.be

Avec le soutien de la Province de Luxembourg.

Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Pour rappel : Depuis le 14 novembre 2014, le CCCA et la Bibliothèque de Saint-Léger donnent rendez-vous aux aînés, deux après-midi par mois, dans les locaux de la bibliothèque et ce jusque fin mars 2015.



Plusieurs activités sont proposées : jeux de cartes – jeux de lettres et de société – découverte de la lecture sur liseuse – tables de « parlotte » où l'on discute de tout et de rien avec qui on veut – sur base de suggestions : le tricot est d'actualité –

Ces activités se déroulent de 14h00 à 15h30, suivies, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'un petit goûter.

Prochaines rencontres : 06 et 20 mars







Vie Féminine

Et si l'histoire de la section VF de Saint-Léger nous était contée…

Fin 2014 devait être l'occasion de fêter ses 75 ans, mais entre-temps l'histoire s'est terminée.

En 1939 La Ligue Ouvrières Féminines Chrétiennes prend sa source à Saint-Léger.
Plusieurs femmes dont nous ne citerons les noms faute d'en oublier vont s'atteler à la tâche pour rendre actif ce mouvement dont voici les temps forts.

En 1947 la première consultation des nourrissons reconnue par l'ONE est lancée par la Ligue Madame Lempereur en est la Présidente, Evelyne Guiot lui succèdera. Entourée d'un comité actif de bénévoles, elle continue ce service initié par les Services Maternels et Infantiles de VF.

Quatre ans plus tard, la tradition d'offrir une layette aux parents du 1er né après les 12 coups de minuit de Noël est mise en place.

En 1984, la première bourse aux jouets et au matériel de puériculture est mise sur pied par le comité présidé par Loly Scholtès suite à une réflexion de VF régionale « Vivre dans notre village. Quel projet y mettre en place ? ». **Cette Bourse aux jouets continue d'être organisée chaque année tout comme la layette par la consultation ONE.**

Les moments de joie, de convivialité parsèment notre histoire.



Les excursions dans les années 60 ainsi que les rencontres au Cercle lors d'activités créatives réunissent les femmes dans la bonne humeur.
Les soupers de fin d'année ne peuvent se passer de la fameuse tombola animée par notre super Jacqueline Hisette suivie par la dégustation de la délicieuse bûche d'Évelyne.

Conférences et différents cours invitent à la réflexion et à la créativité.

Les thèmes sont en relation avec l'actualité et avec la réalité comme celui sur l'ostéoporose, le cancer du sein, les OGM, les élections, les huiles essentielles…
Les activités créatives telles que les cours d'art floral ou de la table, la confection de bijoux, les cours de cuisine et le module sur le relooking ont rencontré de vifs succès.

Mais conter une histoire sans parler de celles qui l'ont construite manquerait d'âme.
Souvenons-nous de celles qui nous ont quittés trop tôt comme Loly Scholtès, présidente de 1976 à 2000 et Mady Treigner, membre active et si discrète de notre comité.
Pensons au dynamisme de Marie-Louise Robinet, expatriée en France ainsi que Pierrette Gueubel qui a été trésorière pendant plusieurs années.
Toutes celles qui ont porté la revue VF. Sans oublier les fidèles au mouvement ainsi que Monsieur l'Abbé Lepage.
Pour conclure, 9 femmes : Chantal Gridel, Chantal Léonard, Claire Parmentier, Jacqueline Hisette, Stéphanie Poncelet, Maggy Letté, Raymonde Jacquemin, Marie-Ange François et Julie Diseviscourt, animatrice régionale ont donné le meilleur d'elles-mêmes.
Une page est tournée, une page bien remplie que des femmes de Saint-Léger ont écrite ensemble. À toutes, un grand merci !

Pour les membres et le Comité VF Saint-Léger
Marie-Ange FRANÇOIS



Vie Féminine continue ses projets avec et pour les femmes dans notre région.

Pour toutes informations :
rue des Déportés, 41 6700 Arlon - 063/ 22.56.25
antenne-virton@viefeminine.be

Petits déjeuners « Viva for Life »

Habitante de Meix-le-Tige, je suis la maman de Tom, Marion et Alice. J'ai l'immense chance de pouvoir élever mes 3 enfants confortablement, ce n'est pas le cas de tous les parents en Belgique. Voilà pourquoi j'ai été touchée en plein cœur par l'action « Viva for Life ».



Vous en avez sûrement entendu parler en décembre dernier (radios et télés de la RTBF) : « 3 animateurs de la radio Viva-Cité, ont décidé de s'enfermer 6 jours et 6 nuits sans manger (pas de nourriture solide) dans un studio de verre installé à Liège. Ils se sont relayés 24h/24 pendant 144 heures non-stop pour une émission spéciale en direct. Leur objectif était de sensibiliser et mobiliser les auditeurs au profit d'une cause : celle des bébés (0-3 ans) qui vivent en Wallonie et à Bruxelles sous le seuil de pauvreté. »

Bien décidée à me mobiliser pour la cause, j'ai mis sur pied un projet de « petits déjeuners Viva for Life »
La boulangerie « Les gourmandises » de Châtillon est devenue le fournisseur de l'événement. Il me fallait ensuite un lieu où les organiser. La crèche « Pas à Pas » de Meix-le-Tige, les écoles communales et l'école libre me semblaient être une bonne idée. La direction de chacun de ces établissements m'a soutenue dans mon projet et m'a ouvert ses portes.
Un passage dans les différentes écoles m'a permis d'expliquer aux élèves mon projet et ma motivation. L'accueil des enfants, du corps enseignant et des parents d'élèves a été à la hauteur de mes espérances : chaleureux et enthousiaste.

Les petits déjeuners se sont déroulés dans les cantines des écoles. L'ambiance y était très conviviale. Certaines personnes repartaient avec leur commande pour déjeuner en famille à la maison. Mais beaucoup d'enfants sont venus prendre le petit déjeuner à l'école, entre copains, copines, avec leur instituteur ou institutrice ou également en famille. Du café et des jus de fruits étaient également disponibles.

Un peu plus de 650 croissants et pains au chocolat ont été vendus et les 5 petits déjeuners ont permis de récolter la fabuleuse somme de 915,72 euros !

Merci à toutes et à tous pour votre participation !
Je vous fixe rendez-vous en octobre 2015 pour une nouvelle édition des petits déjeuners Viva for Life.

Bérengère Van Branteghem - Georges















POUR PERMETTRE AUX PERSONNES ÂGÉES DE RESTER CHEZ ELLES,

AIDE & SOINS A DOMICILE
EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

« AIDE ET SOINS À DOMICILE » VOUS PROPOSE SON NOUVEAU PROJET :

Un service « répit » à domicile pour les aidants proches



Projet subsidié par L'INAMI dans le cadre du financement des soins alternatifs et de soutien aux soins des personnes âgées fragiles.

BUT: REDONNER DU « SOUFFLE » AUX AIDANTS

UN « RÉPIT » POUR L'AIDANT - UN « PLUS » POUR LE PATIENT

La prise en charge du patient par son aidant proche peut se révéler très pesante, surtout lorsque le patient est âgé et dépendant. L'entourage s'essouffle alors, et avec le temps, un réel épuisement peut s'installer. Notre service répit va lui offrir la possibilité de « souffler », et ainsi de se ressourcer en partant en toute tranquillité durant 3 jours (2 nuits) chez ses enfants, en vacances, pour raisons professionnelles, pour hospitalisation, etc. grâce à une prise en charge complète du patient par les intervenants du répit.

ORGANISATION DU RÉPIT

ACCOMPAGNEMENT ASSURÉ PAR UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE ET FORMÉE

Le répit sera préparé (si possible 15 jours avant le premier jour de répit) par un professionnel de la santé en concertation avec le patient et son aidant. Le répit sera assuré par une équipe qualifiée et formée : l'aide familiale/garde à domicile, l'éducateur et le volontaire se relayeront 24h/24 durant les 3 jours au domicile du patient. Cette équipe assurera un accompagnement de la personne âgée tout en garantissant au maximum son autonomie. Au retour de l'aidant, le répit sera évalué avec les divers intervenants afin d'y apporter des améliorations et, éventuellement, de proposer une aide complémentaire à la famille.

Prise en charge : 3 jours (2 nuits). Notre prise en charge s'organisera autour des habitudes du patient, et ce, afin de ne pas perturber son quotidien.

- 1er jour :
 - Présence de l'aide-familiale/garde malade de 8h à 13h
 - Présence éventuelle du psychologue de 8h à 9h.
 - Présence de l'éducatrice à 12h30 jusque 19h.
 - Présence du volontaire de 18h30 à 8h.
- 2e jour :
 - Présence de l'aide-familiale/garde malade de 8h à 13h.
 - Présence de l'éducatrice à 12h30 jusque 19h.
 - Présence du volontaire de 18h30 à 8h.
- 3e jour :
 - Présence de l'aide-familiale/garde malade de 8h à 13h.
 - Présence de l'éducatrice à 12h30 jusque 18h. L'aidant rentre pour 17-18h.

DONNER UNE SUITE AU RÉPIT

ENCADREMENT DU PATIENT ET SON AIDANT DURANT 6 MOIS

- Proposer un soutien moral pour le patient et/ou son aidant. Il consiste en un soutien psychologique délivré par un professionnel au domicile du patient et de l'aidant.
- Proposer un soutien à l'autonomie de la personne âgée par des visites de l'éducatrice (3 visites de deux heures durant les 6 mois).
- Proposer la visite gratuite d'un ergothérapeute permettant à l'aidant et au patient de bénéficier de conseils personnalisés pour l'aménagement du lieu de vie ou pour des conseils de manutention.
- Proposer une aide financière de 100 € à la famille pour l'achat de matériel spécifique (couverts adaptés, enfile-bas, barre d'appui, drap de glisse, etc.).
- Un groupe de parole pour les aidants proches dans le sud de la Province du Luxembourg tous les premiers jeudis du mois. Début 2015 verra un deuxième groupe s'ouvrir dans le centre de la Province.
- Un suivi, réalisé par l'infirmière, des besoins du patient par des prises de contact régulières avec les personnes concernées. Ce suivi est également médical.

À QUI S'ADRESSE LE PROJET ?

À l'aidant principal du patient âgé de plus de 60 ans dépendant (qui a besoin d'aide pour ses actes de la vie quotidienne) et/ou atteint de désorientation diagnostiquée par un médecin spécialiste. Le projet s'adresse aux habitants des arrondissements d'Arlon, de Virton, Neufchâteau ainsi que des communes de Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Vaux-sur-Sûre et Sainte-Ode.

Afin de pouvoir bénéficier du répit, la personne doit être âgée de plus de 60 ans, être dépendante et/ou souffrir d'une démence. Toute l'organisation du répit est gratuite, seule la prestation du service d'aide familiale sera payante (maximum 120 euros). De plus, le projet est ouvert à tous, quels que soient les services déjà présents et quelle que soit la mutuelle du patient.

Service répit

Aide et soins à Domicile
Rue de Redange, 8 - 6700 ARLON
Téléphone : 063/23 04 04

Un nouvel outil de cohésion sociale

NOUVEAU EN BELGIQUE !

Bougeons.be, un outil web de cohésion sociale pour dynamiser la vie locale des Belges.

Bougeons.Be est une plateforme web tout à fait inédite en Belgique, un outil web de cohésion sociale pour dynamiser la vie locale des Belges en leur permettant de cultiver à la fois leurs passions près de chez eux, mais aussi de se connecter à des personnes qui partagent leur situation.

Beaucoup de personnes ont parfois des difficultés à rencontrer des personnes près de chez elles, trouver des partenaires d'activités – que ce soit une passion très précise ou des activités plus générales comme sortir, pratiquer un sport, etc. - ou échanger sur une occupation ou préoccupation.

Bougeons.be est une **initiative 100% citoyenne, non commerciale**, qui permet désormais à chaque Belge de se connecter à ses voisins de quartier, ville ou région pour former des groupes locaux autour de centres d'intérêt communs.

Objectif : construire des ponts entre les personnes partageant les mêmes environnements et les mêmes centres d'intérêt, aider les « bougeurs » à cultiver leur vie locale en leur offrant la possibilité de partager plus facilement leurs passions ou d'échanger sur leurs occupations communes.



Bougeons.be constitue ainsi un réel outil de cohésion sociale qui permet enfin à chacun de se connecter gratuitement

Partagez vos passions et bougez avec vos voisins de quartier, commune ou région !

Vous avez des passions, des hobbies, des idées d'activités et vous souhaitez savoir qui, près de chez vous, partage vos centres d'intérêt.

Vous avez envie de bouger avec d'autres personnes de votre région.

Bougeons.be vous permet désormais en quelques clics de :

- trouver des partenaires d'activités en découvrant qui partage vos centres d'intérêt, vos passions ou votre situation près de chez vous.
- former des groupes locaux avec ces personnes, échanger et bouger ensemble autour de ce qui vous rassemble.

Plus de 1.800 «bougeurs» ont déjà créé près de 120 groupes locaux autour de thèmes variés : randonnées, tables de conversation en anglais, parents célibataires, sorties, sport, improvisation théâtrale, couture, balades à vélo/moto, seniors, voyages, jeux de société, etc.

Si vous souhaitez créer votre propre groupe local autour de vos activités, n'hésitez pas, cette plateforme est la vôtre !

Plus d'infos ? www.bougeons.be



Parcourez les groupes locaux selon vos centres d'intérêt



Découvrez les activités proposées près de chez vous



Créez votre groupe local autour de votre passion ou situation

Olivier VANSTEELANDT, CIO of the year

10-Dec-2014

Le Gala IT One 2014, qui s'est déroulé le 9 décembre au Nouveau Centre de Conférences de Luxembourg-Kirchberg, a connu son point culminant avec l'attribution des Luxembourg ICT Awards, à l'issue d'un dîner réunissant près de 650 professionnels du secteur ICT. C'est Olivier Vansteelandt, CIO d'AXA Luxembourg, qui a reçu le CIO of the Year Award.

Depuis 2007, Les Luxembourg ICT Awards ont pour objectifs la promotion et la diffusion des meilleures pratiques, l'émulation entre les professionnels de la place, et la reconnaissance par les décideurs ICT des meilleures solutions du marché. Les qualités recherchées parmi les candidats aux différents awards sont le professionnalisme, le sens de l'innovation, la déontologie, sans négliger l'ancrage, voire l'engagement local des hommes et des organisations.



Chaque candidature est évaluée par un jury composé de CIOs sur la base d'un dossier permettant au candidat d'exposer - notamment - sa vision des Technologies de l'Information et les projets mis en place au sein de son organisation ou chez l'un de ses clients s'il s'agit d'un fournisseur de services.

L'ensemble des prix a été attribué cette année en fonction du vote de 50 décideurs ICT des secteurs de l'industrie, de la finance, des services, du BTP, du commerce, des transports, de la santé, de la logistique et du secteur public.

Les lauréats de la 8e édition des Luxembourg ICT Awards

CIO of the Year: Olivier Vansteelandt, Chief Information Officer, AXA Luxembourg,

http://www.axa.lu/fr/index.asp

En 2010, l'environnement IT d'AXA Luxembourg était dans un piteux état: aucun processus de gestion n'était en place et les opérations reposaient sur une plateforme Cobol vieille de 40 ans que de nombreuses tentatives de remplacement n'avaient pas réussi à reléguer aux oubliettes.

Il était vital pour AXA de renouveler son environnement applicatif, mais en outre, il était essentiel de développer de nouvelles méthodes de travail et de professionnaliser le service informatique. La vision d'Olivier Vansteelandt et de son équipe était qu'il fallait faciliter une relation directe avec les clients et ainsi mieux les servir, grâce à une solution de «straight through processing». Dans un monde digital où les infrastructures sont devenues de simples matières premières et où les prix peuvent être comparés en ligne, le département IT d'AXA était convaincu que la qualité et la diversification des services étaient la clé pour s'attacher la fidélité des clients.

Olivier Vansteelandt a donc défini une stratégie basée sur 5 piliers: développer un véritable partenariat avec les métiers; mettre en place des bases saines en déployant des environnements et des processus actualisés tout en réduisant le risque opérationnel; se concentrer sur les activités-clés et externaliser les domaines moins stratégiques; transformer la culture et l'organisation des équipes pour trouver un meilleur équilibre entre le savoir-faire technologique et la proximité avec les métiers, et clarifier les rôles et les responsabilités; préparer l'entreprise aux défis de demain, lorsque les données seront son bien le plus précieux.

En conséquence, le prochain chantier auquel s'attellera l'équipe d'Olivier Vansteelandt sera la sécurité. Dans ce contexte, l'interopérabilité et la flexibilité seront des qualités indispensables.

«Ce n'a pas toujours été facile. Certainement pas», a commenté Olivier Vansteelandt. «Nous avons vécu des changements difficiles, des projets exigeants et des moments de doute. Mais une telle transformation en seulement quatre années me rend fier de mon équipe. Nous entrons maintenant dans une nouvelle ère pour AXA Luxembourg: notre nouvel environnement est une véritable réussite, nos processus et nos outils de mesure sont en place, la sérénité est de retour dans les équipes et nous avons une vision claire de la feuille de route arrêtée pour l'architecture. Mais le plus important, c'est que nous savons maintenant que nous sommes capables de le faire, même avec une petite équipe de 20 personnes. Et notre entreprise a une vision claire les avantages qu'elle en tire. Les prochaines étapes promettent d'être très excitantes. Je remercie mon équipe pour tout cela», a-t-il conclut.

VIE SPORTIVE

Marche ADEPS



SAINT-LEGER
COMPLEXE SPORTIF

MARCHE ADEPS
DIMANCHE 19 AVRIL 2015

Départ de 7h00 à 15h00
Circuits de 5-10-15-20 km sur chemins forestiers
Restauration : Potée gaumaise, tartines au fromage d'Orval
Bar toute la journée
Participation gratuite

Organisation : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger
Renseignements : 063.23.94.51 ou 0497.68.69.15

l'URSL fête ses 70 ans

VDE – L'Avenir

Du beau monde pour fêter le 70e anniversaire de l'URSL, la footeuse Union royale Saint-Louis de Saint-Léger.
Et cela sur fond de médailles commémoratives et d'une expo de photos et documents réalisée par Pierre Dominicy du Cercle de recherche et d'histoire agrémentant les discours. Ainsi, Christian Ledur, l'actuel président du club, a rendu hommage à ses prédécesseurs, Jean-Louis Trinteler ayant lui évoqué la «préhistoire» du club de 1910 à 1945. Très écouté aussi, le ministre des Sports René Collin lorsqu'il a abordé l'éclairage du terrain B. Discours encore de Pierrot Friob vantant au nom de l'URBSFA les mérites du sport amateur. On s'approchait de la photo de famille avec les responsables de l'URSL, les membres de l'Union, ceux du CP avec leur président Marcel Javaux, regroupés autour de l'échevine des Sports, Monique Jacob ayant apporté les félicitations communales. Il était presque temps, le DJ avait déjà déposé sur la platine «Où sont les femmes» de Patrick Juvet



JCPMF



Le programme de mise en condition physique par la course à pied.

C'est reparti pour la saison 2015 !

Une équipe dynamique d'animateurs vous encadrera et vous guidera tout au long des 12 semaines !

Deux niveaux d'entraînement vous sont proposés : à 5 km et 5 à 10 km

- **Vous êtes peu ou pas sportifs.** Vous avez plus de 12 ans et souhaitez améliorer votre forme. Vous voulez maigrir (oui, ça marche !).
 Le programme 0-5 km est fait pour vous !
 Pas besoin d'être sportif, pas besoin de savoir courir, la formation débute du niveau zéro !
- **Vous êtes déjà capables de courir 5 km sans problème**. Vous avez suivi la session 0-5 km l'an dernier. Vous désirez vous améliorer.
 Choisissez le programme 5-10 km !

Nous insistons sur le choix judicieux du programme. Les groupes constitués doivent être homogènes.

Pas de compétition en vue.
Les principaux objectifs du programme sont la **santé** et la **convivialité** dans un **parfait esprit d'équipe**-

Les deux cycles sont organisés au départ du Centre sportif de Saint-Léger (lac de Conchibois) :

- 0-5 km : les lundis à 19h30
 1er entraînement le lundi 30 mars 2015.
- 5-10 km : les jeudis à 19h30
 1er entraînement le jeudi 2 avril 2015

Inscription : 30 €, assurance comprise.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements auprès de :

Daniel TOUSSAINT, Administration communale
Tél. :063/58.99.22 - 063/23.92.94
e-mail : daniel.toussaint@publilink.be

Monique JACOB, Échevine des sports et de la santé
Tél. :063/22.25.65 - GSM : 0471/83.15.13
e-mail monique.jacob@publilink.be

Le bulletin d'inscription est également disponible en téléchargement sur le site de la commune : www.saint-leger.be.

Arboristes-grimpeurs

arboresco asbl

Secrétariat :
Chaussée de Namur, 47 – 5030 GEMBLOUX

Secrétariat :
FWH TéL.081/62.73.10
Fax 081/62.73.09
arboresco.asbl@gmail.com
Dexia : BE95 0682 0778 6858
BIC: GKCCBEBB
Siège social : Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Bonjour,
En tant que citoyen de Saint-Léger et Président de l'asbl arboresco, j'ai l'immense plaisir de vous inviter à venir assister au championnat de Belgique des arboristes-grimpeurs. Celui-ci se déroulera le 5, 6 et 7 juin 2015 à Saint-Léger au lieu-dit « Le devant du bois ».
Cette année, le championnat fête son 20e anniversaire.

L'organisation est faite par Baas, une association qui regroupe les professionnels de l'arbre urbain de Flandre et de Wallonie. C'est une première pour ce championnat, car il se fera en forêt gaumaise.

Venez voir évoluer dans les cimes ces sportifs passionnés. Il y aura environ 60 concurrents qui se départageront sur 2 jours :

- vendredi : sélections en 5 épreuves
- samedi : repos et workshop
- dimanche : Masters

L'événement se veut sportif, professionnel et également ludique avec comme point de rassemblement les arbres.

Seront également présents nos sponsors, les centres de formation… et également bar avec petite restauration.

Pour plus d'infos : www.baas-isa.be et tél. : 0495/28.43.67

Fabrice RONGVAUX

Résultat sportif

Samedi 20/12/2014, Bruxelles

Un an quasiment jour pour jour après avoir obtenu son premier Dan, Thomas CYLNY (en armure bleue), membre du Dojo Butokukan de Bruxelles, a reçu son grade de Nidan (deuxième Dan) lors d'un examen se déroulant pendant le stage d'hiver de l'ABKF et dont seulement 7 participants sur les 18 de départ se sont vus gradés.

Un peu plus tôt dans l'année, Thomas a également passé trois tours lors du championnat BKR (Fédération Francophone), étant finalement éliminé aux portes des quarts de finale par un 4e Dan.

Vous pouvez retrouver l'examen en quatre vidéos via ce lien : **http://www.youtube.com/playlist?list=PLodK8oNAY7ryFi-79ohlUw6wK8T4j8cul**



PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Enquête

À Saint-Léger, les enfants sont importants…
Sur notre territoire, nous travaillons pour eux !

La coordination de l'Accueil Temps Libre de Saint-Léger a pour but d'améliorer la qualité de **l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans** sur notre commune (les accueils extrascolaires dans les écoles, les stages/plaines durant les congés, les activités culturelles et sportives).
Afin de répondre au mieux aux besoins de tous dans ce domaine, une grande **enquête** est en cours. Vous êtes **parents** d'enfants de 2,5 à 12 ans et/ou responsable d'une **association** sportive ou culturelle, vous pouvez nous **aider** en répondant au questionnaire que vous allez prochainement recevoir.

Merci pour votre collaboration.

Anne SCHOUVELLER
Échevine de la Petite Enfance
anne.schouveller@hotmail.be
0497/28.66.13

Auxane JACOB
Coordinatrice Accueil Temps Libre
auxane.jacob@promemploi.be
0496/53.82.88

Soutien scolaire

Enseignons.be
partager pour mieux enseigner

SOUTIEN SCOLAIRE à destination des élèves de primaire et de secondaire

Les chiffres de l'échec scolaire en Communauté française sont inquiétants : **60.000 élèves redoublent chaque année**, près de 70 % des élèves recommencent au moins une année durant leur scolarité et 20 % des élèves quittent l'enseignement sans diplôme à la fin du secondaire. Faute de moyens, l'école peine à assumer ses **missions de remédiation**, laissant aux enfants et à leurs parents le soin d'avoir recours à une **aide extérieure** pour tenter de combler les lacunes.

La commune de Saint-Léger a créé sur son territoire une antenne de remédiation avec l'aide précieuse d'*Enseignons.be*.

- Offrir aux enfants une **remédiation immédiate** et efficace une fois par semaine (samedi) dans un cadre agréable et accueillant. Les cours seraient collectifs (maximum 7-8 élèves par enseignant) et donc plus dynamiques qu'un cours particulier classique.
- S'inscrire dans un **partenariat sur la durée** : les cours seraient suivis pendant 2 à 3 mois au minimum. Ceci afin de garantir un résultat. Ce n'est pas en une ou deux semaines que l'on peut combler les lacunes d'une année scolaire. Nous souhaitons engager les élèves à travailler régulièrement.
- Les cours se donneraient **toute l'année**, sauf pendant les congés scolaires.
- Garantir un tarif horaire **inférieur à 10 euros !** Nous souhaitons que nos cours soient démocratiques pour les parents, afin que même les enfants issus des milieux les plus modestes puissent en profiter.

Cette aide est **ouverte à tous les enfants**, domiciliés sur la commune ou non ! Elle s'adresse aux élèves **tant du primaire que du secondaire** et pour toutes les matières.

Si votre enfant connait des difficultés, merci de prendre contact avec l'équipe d'Enseignons.be par mail **soutienscolaire@enseignons.be** ou par GSM au 0498/822.374.

Animation intergénérationnelle
Mercredi 18 mars de 14h à 16h
à l'école de Meix-le-Tige



Pour le bon déroulement de l'animation, il est préférable d'être présent dès 14h !

Animation gratuite et ouverte à tous !

Organisée par l'Accueil Temps Libre
auxane.jacob@promemploi.be
GSM: 0496 53 82 88
anne.schouveller@hotmail.be
GSM : 0497 28 66 13

Plaines / Stage de vacances

Stages pendant les vacances de Pâques et été 2015 pour les enfants dans votre commune

Pour des informations mises à jour régulièrement, visitez le site de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger ou la page Facebook «Accueil Temps Libre – Saint-Léger»



PÂQUES

âge des enfants	du 6 au 10 avril	du 13 au 17 avril			
5 ans		Les pirates du bricolage et multisports *(65€)*	Multisports et jeux nouveaux (65€)	Stage de foot (90€*)	
6 ans					
7 ans					
8 ans	Stage équestre (250 €)				Personnages en folie (80€)
9 ans					
10 ans					
11 ans					
12 ans					
13 ans					
↓					
15 ans					

Organisation :	Renseignements et inscriptions :
Centre Equestre de la Paix	Page Facebook Centre Equestre de La Paix ce-lapaix@mail.com 0474 34 14 21 - 0471 23 54 53
Expert Sport ASBL	www.expertsport.be - 0492 60 69 72 *Accueil de 7h15 à 9h possible pour un forfait de 10€*
URSL Saint-Léger	**Pour les enfants footeux ou désirant faire du foot** Bruno Sosson : bsosson@gmail.com - 063 23 91 68 *(* repas de midi, boissons, collations inclus)* *Garderie à partir de 7h30 et jusque 18h30 sur demande*
Les z'ateliers du possible	Anne-Sophie Krier : 0491 97 62 36 leszateliersdupossible@gmail.com

ÉTÉ

PLAINES



20-24 juillet	27-31 juillet	3-7 août	10-14 août
Les contes	La science	Les jeux sportifs	L'alimentation
Les petits (2^5-4ans) à Meix-le-Tige	Les grands (4-12 ans) à Châtillon	Les grands (4-12 ans) à Meix-le-Tige	Les petits (2^5-4 ans) à Meix-le-Tige
Les grands (5-12 ans) à Saint-Léger			

Renseignements/contacts :

site Accueil Temps Libre :https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Auxane JACOB : 0496/53.82.88 - auxane.jacob@promemploi.be

Anne SCHOUVELLER : 0497 28 66 13 - anne.schouveller@hotmail.be

STAGES EXPERT SPORT

Dates :
6-10 juillet • 13-17 juillet • 17-21 août • 24- 28 août
Tranches d'âges :
3-6 ans - 5-7 ans - 8-12 ans - 11-15 ans
Renseignements/contacts :
www.expertsport.be - 0492 60 69 72
Horaire : 9-16h (garderie à partir de 7h15 et jusque 18h possible)

STAGES ÂNIERS

Dates : 3-7 août • D'autres peut-être...
Renseignements/contacts :
Jenny CAPON : 0498/68.96.38
www.aupasdelagaume.eklablog.com
Tranches d'âges : à partir de 6 ans

STAGES ÉQUESTRES

Renseignements/contacts :
www.centreequestredelapaix.be
Page Facebook Centre Equestre de La Paix -
ce-lapaix@mail.com
0474 34 14 21 0471 23 54 53
Tranches d'âges : à partir de 6 ans

STAGES DE FOOTBALL

Pour les enfants footeux ou désirant faire du foot.
Renseignement/-contacts : Bruno SOSSON -
bsosson@gmail.com - 063 23 91 68
Tranches d'âges : à partir de 5 ans

STAGES D'EXPRESSION THÉÂTRALE

Renseignements-contacts :
Anne-Sophie KRIER : 0491 97 62 36
leszateliersdupossible@gmail.com
Tranches d'âges : pour les Zados et les Zadultes

L'école de Châtillon bouge !

La boîte à Dys de Solène

Une petite fille… une battante… Solène. Elle n'a jamais voulu baisser les bras et a été le point de départ de l'implication de notre école. Après avoir suivi la formation « personne-relai dyslexie », un projet s'est mis en place. Il a démarré par deux conférences en soirée avec le film « maux de lettres, mots de l'être » comme point de départ. Par la suite, nous avons mis en place une aide tous les lundis pour créer



des « cartes mentales » et nous avons adapté certaines de nos leçons en classe. La dyslexie ne se voit pas et il faut parfois du temps pour la déceler. Donc en mettant des aides en place dès la première primaire pour tous, on gagne en efficacité. Pour terminer, une page Facebook vient de se créer : « La boîte à Dys de Solène ». Celle-ci est ouverte à tout le monde pour puiser des aides et donner des pistes et avis.

Anne-Sophie ROSMAN

Tchekion est bien gaumais

Maurice JACOB, ancien élève de notre école et professeur émérite à l'université de Nancy, a fait don d'une somme d'argent pour la mise en place d'un projet. Après concertation, nous avons décidé de réorganiser notre bibliothèque pour insérer une section gaumaise. La bibliothèque a donc été modifiée et divers livres commandés. Celle-ci a été inaugurée le 24 octobre en la présence de Monsieur JACOB, Monsieur NAVIAUX, Madame Anne SCHOUVELLER, l'Échevine



de l'enseignement, Madame Christiane DEALEMAN, Monsieur Pascal DÉOM et des enfants de primaire avec leurs enseignants. Les élèves de 5e et 6e avaient prévu des questions sur la Seconde Guerre mondiale et le mode de vie à cette époque. M. JACOB s'est fait un plaisir d'y répondre. Nous avons terminé par un goûter réalisé par les 3e et 4e ainsi que la remise d'un panier garni pour le remercier de sa générosité.

L'équipe éducative

Grand Concours de Whist



Samedi 14 mars 2015 – 20h00 Salle communale de Châtillon Inscriptions à partir de 19h30
Nombreux lots de valeur : jambon, électroménager… (lot garanti à tous les positifs)

Org. : Comité des Parents de l'École Communale de Châtillon
P.A.F. : 8 € *Les bénéfices seront entièrement utilisés au profit des élèves de l'école*
Renseignements : 063/42 33 37

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

18.11.2014 : JONETTE Myrtille, fille de Laurent et de CRESPIN Véronique, Châtillon
21.11.2014 : HUMBLET CREMA Jaden, fils de Pierre-Yves et de CREMA Katia, Châtillon
14.12.2014 : FOUSS Maélie, fille de Kevin et de PAILLOT Virginie, Saint-Léger
23.12.2014 : TRAVERSA Mia, fille de Sébastien et de FIORELLO RIINA Anne-Marie, Meix-le-Tige
24.12.2014 : MERNIER Félicien, fils de Denis et de DEPIENNE Catherine, Saint-Léger
08.01.2015 : NAVIAUX Kendji, fils de Benjamin et de ANDRES Préscillia, Châtillon
08.01.2015 : VERMEIRE Charlie, fils de Guillaume et de GLOUDEN Julie, Saint-Léger
10.01.2015 : COUSET Enora, fille de Xavier et de TASIAUX Céline, Saint-Léger
11.01.2015 : MATHIEU Romain, fils de Jean Louis et de PICARD Vanessa, Saint-Léger
12.01.2015 : TINTIGNER Elrick, fils de Jean et de WATELET Julie, Châtillon
12.01.2015 : MEDARD Alice, fille de Sébastien et VEYS Élodie, Meix-le-Tige
13.01.2015 : AUTHELET Romane, fille de François et de HENRARD Marie-Alice, Saint-Léger
25.01.2015 : NICOLAS Jean-Michel, fils de Jean-Claude et de BURION Aurélie, Saint-Léger
02.02.2015 : HUBERT Léa, fille de Denis et de VANDERHAEGHEN Audrey, Saint-Léger

Mariages

22.11.2014 : DENIS Andy et RASKIN Jennifer, Châtillon
06.12.2014 : GAROT Damien et WOLFF Agnès, Meix-le-Tige
13.12.2014 : DUSART Grégory et SMEDTS Apollonia, Saint-Léger
31.01.2015 : WERER Daniel et KANYALA Noélie, Saint-Léger

Décès

26.11.2014 : MIGEAUX Pierre, époux de DESTENAY Marie Paule, Saint-Léger
28.11.2014 : SOBLET Roger, veuf de THEISEN Irma, Châtillon
19.12.2014 : ESCARMELLE Françoise, épouse de GILLET Michel, Saint-Léger
19.12.2014 : LEFEBVRE Charles, époux de OTTELET Danielle, Saint-Léger
13.01.2015 : SCHOO IANS Lucien, époux de JANSSENS Claudine, Saint-Léger
17.01.2015 : ERPELDING Yvette, veuve de BUTRAK André, Châtillon
18.01.2015 : LEQUEUX Claudine, veuve de PAILLOT Gérard, Saint-Léger
24.01.2015 : VALENTIN Jeanne, veuve de GULLER Léon, Châtillon

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Mars 2015

14/03/2015
Grand concours de whist
20h00 Salle communale de Châtillon
Inscriptions à partir de 19h30
Org. : Comité des Parents de l'École Communale de Châtillon
P.A.F. : 8 €

18/03/2015
Animation intergénérationnelle
École de Meix-le-Tige - De 14 à 16h
Animation gratuite et ouverte à tous
Org. : Accueil Temps Libre
Rens. : Auxane JACOB – auxane.jacob@promemploi.be – 0496/53 82 88 ou Anne SCHOUVELLER – anne.schouveller@hotmail.be – 0497/28 66 13

21/03/2015
Concert des Membres honoraires et Amis par la Fanfare communale.
1er concert des jeunes de l'institut de Musique.
À 20 h au local de la Fanfare
Renseignements et réservation : Patricia PONCELET 0747/75.47.27 ou Michel RONGVAUX 0494/59.64.09
Entrée gratuite

Avril 2015

06/04/2015
Lundi de Pâques
Course aux œufs au départ de la salle communale de Châtillon
Rens. : SI de Châtillon – 63/22.37.63

19/04/2015
MARCHE ADEPS
Complexe sportif de Saint-Léger
Départ de 7h00 à 15h00
Circuits de 5-10-15-20- km sur chemins forestiers
Restauration, bar
Participation gratuite
Org. et rens. : SI Saint-Léger - 063.23.94.51 ou 0497.68.69.15

25/04/2015
Opération Communes et Rivières propres
RV 8h45 aux ateliers communaux.

Mai 2015

06/05/2015
Conférence/débat en matière de sécurité routière : « Mise à jour du permis de conduire »
À l'attention des personnes de plus de 60 ans
De 13h30 à 16h30 à la salle des fêtes communale de Saint-Léger
Rens. et Inscriptions : Betty PONCELET - 063/23 91 56 - 0474/94 16 41 - betty.poncelet@skynet.be

Juin 2015

05,06 et 07/06/2015
Championnat de Belgique des arboristes-grimpeurs.
Au lieu-dit « Le devant du bois »
Rens. : www.baas-isa.be - 0495/28.43.67

06/06/2015
Dîner des 3 X 20
Salle communale de Châtillon
Rens. : SI de Châtillon – 63/22.37.63

13/06/2015
19e allure libre de la Rouge-eau à 15heures, sur 2 distances de 5,1 km et 10 km.
Paf 4€. Les bénéfices pour le petit Émilien
Petite restauration, garderie, tombola
Renseignements : R GILSON - 063/23.40.66

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



Ma Cuisine 30
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

Kevin BILOCQ
0497/94 27 19
www.kevinbilocq.be

Terrassement - Nivellement
Evacuation
Aménagements extérieurs

Rue du Pachy, 22 - 6747 Châtillon
Fax: 063 38 70 51

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

LA RENARDIÈRE
Entreprise de Formation par le Travail

Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en **BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE**

Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.

Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

asbl

Active dans toute la filière du bois

Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

Poncelet Assurances
S.P.R.L.

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset - (le soir) 087 26 78 86